TECHNOLOGIES DU DEVELOPPEMENT DURABLE CANADA

SUSTAINABLE DEVELOPMENT TECHNOLOGY CANADA

LES INDIVIDUS ET LES LIEUX :

Développer l'écosystème de l'innovation au Canada

Rapport annuel
2022-2023

Le Canada regorge d'entrepreneur·euse·s passionné·e·s par l'idée de concrétiser des technologies durables. Ces personnes innovatrices sont présentes d'un océan à l'autre, tant dans les petites collectivités rurales que dans les grands centres métropolitains.

À Technologies de développement durable Canada (TDDC), notre mission consiste à aider ces innovateur·rice·s à faire croître leur entreprise et l'écosystème d'innovation au pays par la mise en marché de leurs technologies. Ceci dynamise les économies locales et permet au Canada de respecter ses engagements en matière d'environnement. En 2022-2023, nous avons rempli cette mission en recherchant les innovations dans plus d'endroits, en sélectionnant les projets au plus grand potentiel et en les appuyant par des ressources et des connaissances essentielles.

TABLE DES MATIÈRES

COUP D'ŒIL SUR TDDC

4

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

8

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

10

TENDRE LA MAIN POUR CONSOLIDER L'ÉCOSYSTÈME D'INNOVATION AU CANADA

12

MISER SUR LES BONNES ENTREPRISES POUR UN AVENIR DURABLE

14

RENFORCER LA CAPACITÉ POUR UNE RÉUSSITE À LONG TERME

16

RENDEMENT DE 2022-2023 PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS STRATÉGIQUES

19

OBJECTIFS INSTITUTIONNELS POUR 2023-2024 : LES INDIVIDUS ET LES LIEUX

24

ÉTATS FINANCIERS

25

GOUVERNANCE ET RÉMUNÉRATION

36

ANNEXE : PROJETS DE 2022-2023

38

COUP D'ŒIL SUR TDDC

Technologies de développement durable Canada (TDDC) aide des entreprises canadiennes à concevoir et à déployer des solutions de technologie durable en assurant un soutien financier essentiel à chaque étape de leur parcours, de l'amorçage à la réussite.

Ceci comprend :

- **financer la conception et la démonstration** de nouvelles technologies environnementales;
- **encourager des organisations** des secteurs privé et à but non lucratif, des universités et d'autres intervenants à collaborer au développement et à la démonstration de nouvelles technologies;
- **favoriser la diffusion rapide de nouvelles technologies** dans les secteurs économiques clés du Canada.

Volets de financement de TDDC

FINANCEMENT D'AMORÇAGE

Le financement d'amorçage consiste en une subvention ponctuelle **non remboursable** allant de 50 000 à 100 000 $ aux fondateur·rices d'entreprises émergentes pour valider une idée. Les entreprises doivent être proposées par l'un des 85 accélérateurs partenaires de TDDC et avoir recueilli de 100 000 à 200 000 $ auprès d'investisseur·euse·s agréé·e·s.

FINANCEMENT DE DÉMARRAGE

Le financement de démarrage s'adresse aux entreprises dotées d'une technologie ayant fait ses preuves à petite échelle et qui sont maintenant prêtes à confirmer l'efficacité de cette technologie dans un contexte de marché. Ces entreprises présentent un projet bien défini et une ligne de mire vers le financement, sont en discussion avec une clientèle potentielle et collaborent avec une clientèle pour mettre à l'essai la viabilité de leur modèle fonctionnel.

FINANCEMENT DE CROISSANCE

Le financement de croissance cible les entreprises plus avancées et en plein essor, qui sont, en voie d'atteindre des résultats environnementaux considérables. Ces entreprises ont affiché une réussite éprouvée et cherchent à accélérer leur croissance, à renforcer leur avantage concurrentiel ou à joindre une clientèle plus élargie.

FONDS DE BIOCARBURANTS PROGEN

La période de décaissement du Fonds de biocarburants ProGen s'est terminée en mars 2017. Il avait été établi en appui à des premières installations novatrices de démonstration à grande échelle des voies de production pour la prochaine génération de carburants renouvelables. Le Fonds poursuivra l'administration de ses deux projets actifs restants jusqu'au 30 septembre 2027.

Comment nous **évaluons les entreprises à financer**

- Retombées environnementales
- Niveau de maturité technologique (NMT)
- Plan d'affaires et parcours de commercialisation
- Force de l'innovation technologique
- Compétences des gestionnaires
- Santé financière

Survol de l'exercice 2022-2023

229
projets actifs au total[1]

Hausse des approbations de
12,5 %
par rapport à l'année précédente

Hausse des décaissements de
32,4 %
par rapport à l'année précédente

Plus de 800
demandes reçues en 2022-2023

69 projets d'amorçage **+** **46** projets de démarrage et de croissance **=** **115** nouveaux projets approuvés en 2022-2023

196 millions $
en financement de TDDC pour des projets technologiques durables

Financement total **par secteur depuis nos débuts**[2]

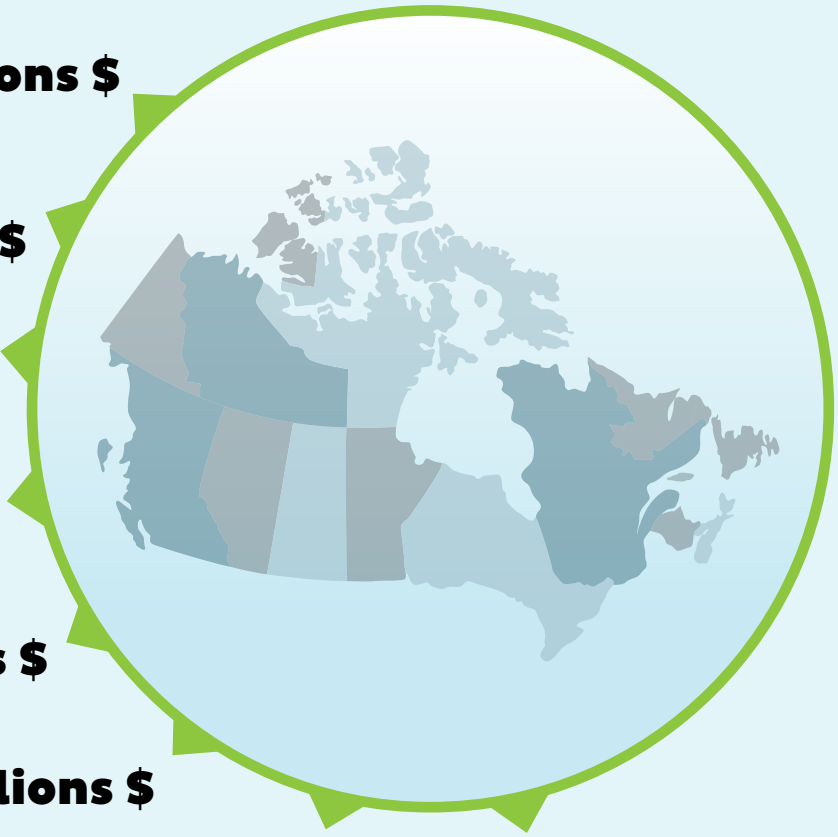

Agriculture
190 millions $

Biocarburants de prochaine génération
81 millions $

Utilisation de l'énergie
464 millions $

Foresterie, produits du bois, pâtes et papiers
79 millions $

Production d'énergie
227 millions $

Transports
219 millions $

Gestion des déchets
195 millions $

Recherche et production d'énergie
249 millions $

1 Nombre total de projets en attente d'un contrat ou liés par un contrat en date du 31 mars 2023.
2 Les chiffres et les montants en dollars illustrés s'appliquent à la période allant de 2001 au 31 mars 2023.

Valeur du portefeuille de TDDC [3]

1,71 milliard $
en **financement de TDDC** affecté aux projets

+

4,26 milliards $
en **investissements des secteurs public et privé**

= **5,97 milliards $** **valeur totale du portefeuille**

13,27 milliards $ estimation **du financement de suivi**
total généré par les entreprises financées par TDDC depuis 2001

Retombées sur l'économie et l'environnement

3 milliards $
estimation **du revenu** annuel , attribuable aux technologies soutenues par TDDC[4]

24 492
nombre **total d'emplois** (directs et indirects) attribuables aux projets financés par TDDC

3 550
nouveaux emplois créés en 2022-2023

223
technologies déployées entraînant des retombées environnementales[5]

155
projets ayant une incidence sur **la réduction des émissions de GES**

69 %
des projets ont de **multiples retombées environnementales**

354 millions $
estimation des **coûts annuels évités** grâce aux retombées sur la qualité de l'air et la propreté de l'eau et des sols générées par les technologies soutenues par TDDC

24,7 mégatonnes CO_2e
estimation de la **réduction annuelle des émissions de GES** attribuable aux technologies soutenues par TDDC
(soit l'équivalent de près de 7,5 millions de voitures en moins sur les routes chaque année)

3 D'après le nombre total de projets en attente de contrat, liés à un contrat ou terminés en date du 31 mars 2023.
4 L'estimation des revenus annuels est mise à jour chaque année d'après les meilleures données disponibles sur le revenu de l'entreprise.
5 Nombre total de projets technologiques qui ont un effet actif sur les émissions de GES, la pureté de l'air et la propreté de l'eau et des sols.

MESSAGE DE **LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Du littoral de Terre-Neuve jusqu'à l'île de Vancouver, les entreprises canadiennes se consacrent à la création c d'innovations révolutionnaires afin de nous procurer un avenir meilleur, pour la planète et pour les gens de leurs communautés.

Trop souvent, on conseille aux entreprises canadiennes d'aller là où l'argent et la clientèle se trouvent. Cependant, ce conseil néglige une vérité connue de nombreux d'entre nous : le lieu importe. C'est la fondation sur laquelle les entreprises sont bâties, et c'est là où ses habitant·e·s inspirent celles-ci à accomplir l'extraordinaire.

Les individus et les lieux sont au cœur du mandat de TDDC. Pour que le Canada soit un chef de file de la nouvelle économie et puisse assurer notre prospérité économique tout en obtenant de meilleurs résultats environnementaux, nous devons résolument nous concentrer à prêter main-forte aux entreprises pour qu'elles se développent dans les lieux qu'elles considèrent comme leur foyer.

Au cours du dernier exercice, nous avons élargi notre portée grâce à des efforts proactifs de prospection, ent appuyant des entreprises de chaque province de notre pays. En 2022-2023, 40 % des bénéficiaires de notre financement d'amorçage se situaient à l'extérieur des centres habituels de développement durable, ce qui met en lumière la diversité géographique de l'écosystème d'innovation au Canada. Du côté des entreprises issues du programme de financement d'amorçage ayant ensuite été approuvées pour un financement de démarrage, près de 60 % d'entre elles sont implantées dans des municipalités ailleurs que dans les 10 plus grandes villes du pays.

À titre de principale bailleuse de fonds des petites et moyennes entreprises de développement durable au Canada, TDDC investit du temps et des ressources considérables pour repérer les projets et assurer le soutien dont les entrepreneur·euse·s ont besoin pour réussir. Ceci nécessite une connaissance approfondie du contexte actuel et de ce qui détermine tant les réussites que les revers. Cet accent sur les données nous a permis de publier en 2022 notre première liste annuelle des entreprises Essor en développement durable du Canada : une liste de dix entreprises canadiennes affichant une croissance exceptionnelle, ainsi que leur capacité à réaliser le mandat de TDDC, c'est-à-dire procurer des bénéfices environnementaux et économiques pour le pays. Ces entreprises canadiennes développent des connaissances et des compétences ici même tout en s'implantant dans le monde entier. Leurs parcours inspirants sont la preuve qu'il est possible pour une entreprise de réussir partout au pays.

À TDDC, nous savons que l'innovation est un travail d'équipe et qu'il faut bien plus qu'un financement pour propulser les entreprises canadiennes vers le prochain échelon. Nous avons continué à trouver des moyens de bâtir l'écosystème d'innovation

du Canada, notamment avec le lancement du Network of Executive Trailblazers (NExT), un projet pilote en mentorat; avec notre partenariat continu avec le Collectif d'actifs en innovation afin de renforcer les stratégies des entreprises en matière de propriété intellectuelle ainsi que le retour en présentiel de notre Sommet annuel du leadership. L'excercice de 2022-2023, nous a permis d'offrir aux entreprises des occasions de tisser des liens, d'apprendre et de trouver l'inspiration dans leurs parcours respectifs.

À TDDC, nous investissons non seulement dans le projet d'une entreprise, mais aussi dans sa vision. Alors que nous nous tournons vers l'avenir, cet engagement de soutenir nos entreprises tout au long de leur parcours vers la commercialisation est plus important que jamais.

Je tiens à remercier Leah Lawrence, présidente-directrice générale de TDDC, de son leadership au cours de la dernière année durant lequel TDDC a soutenu plus d'entreprises que jamais. Je souhaite aussi témoigner ma reconnaissance aux membres du conseil d'administration pour leur dévouement et leur engagement envers ce travail crucial qui vise à transformer la prospérité environnementale et économique du Canada.

Annette Verschuren
Présidente du conseil

« AU COURS DU DERNIER EXERCICE, NOUS AVONS ÉLARGI NOTRE PORTÉE GRÂCE À DES EFFORTS PROACTIFS DE PROSPECTION, ENT APPUYANT DES ENTREPRISES DE CHAQUE PROVINCE DE NOTRE PAYS. »

MESSAGE DE LA **PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Quelle différence une année peut faire! L'an dernier, alors que nous préparions le rapport annuel de TDDC, nous parlions d'une année record en investissements dans des entreprises spécialisées en climat et en développement durable. Aujourd'hui, la situation est plus posée. Il y a un an, la Banque du Canada a haussé les taux d'intérêt pour la première fois depuis plusieurs années. Au moment de la rédaction, la Banque avait procédé à dix autres hausses sans écarter la possibilité de hausses additionnelles à venir. Il y a un an, personne ne parlait de ChatGPT et peu de gens débattaient le pour et le contre de l'intelligence artificielle. Du côté des politiques publiques, les États-Unis n'avaient pas encore adopté la loi visant à relancer l'industrie des semi-conducteurs et la loi sur la réduction de l'inflation.

Malgré ces vents contraires, l'exercice 2022-2023 demeure une année phare pour les entreprises spécialisées en climat et en développement durable et, par conséquent, pour TDDC. Même si elles n'ont pas égalé l'année record en investissements vécue en 2022, stimulée par le premier appel public à l'épargne; les entreprises de notre portefeuille ont tout de même recueilli 3,5 milliards $. Il s'agit d'une somme supérieure à l'année record de 2021 et qui dépasse de trois fois et demie le total combiné de 2019 et de 2020.

Si ces investissements sont essentiels, il ne faut pas négliger le taux de croissance composé en revenu, la pertinence pour la clientèle et les contributions à l'économie locale et mondiale (qui figurent aux critères ayant servi à compiler notre deuxième liste annuelle des entreprises Essor en développement durable du Canada).

Et c'est là tout l'enjeu du mandat de TDDC. Sans recettes, sans pertinence pour la clientèle tant au niveau national et qu'international et sans (au final) une trajectoire vers des bénéfices considérables qui compenseront tous les investissements publics et privés initiaux, les technologies climatiques et durables ne pourront pas être déployées à la vitesse et dans la portée nécessaires pour créer l'environnement caractérisé par la biodiversité, l'air pur et l'eau propre que nous désirons.

Voilà pourquoi, au cours des dernières années, nous avons rebâti notre organisation à partir de la base en mettant l'accent sur les entreprises aux bonnes idées. De l'amorçage à la croissance, et dans chaque région du pays nous pouvons ainsi entretenir une réserve d'entreprises émergentes ayant le potentiel de devenir les entreprises Essor en développement durable de la prochaine décennie au Canada.

Nous avons aussi connu un exercice 2022-2023 record sur le plan du soutien aux entreprises. Nous avons approuvé le plus haut niveau de financement de notre histoire, pour un total sans précédent de 115 projets, faisant passer la valeur de notre portefeuille à près de 6 milliards $.

Parallèlement, les 12 derniers mois ont été consacrés àla croissance et la résilience des écosystèmes. Nous avons dépassé nos cibles en matière d'entreprises dirigées par des femmes : 35 % dans notre volet d'amorçage et 22 % dans nos volets de démarrage et de croissance. Et pour la première fois de notre histoire, nous assurons un financement à des entreprises des dix provinces.

Mais il reste tant à faire!

Je souhaite remercier toute l'équipe de TDDC pour son professionnalisme, sa prévenance et son enthousiasme inlassable au cours du dernier exercice, en appui à nos entreprises. Chaque membre de l'équipe est déterminé·e à stimuler la croissance de l'écosystème d'innovation du Canada, aux côtés de nos entreprises. Je tiens aussi à témoigner ma reconnaissance à Annette Verschuren, présidente de notre conseil d'administration, ainsi qu'à tous ses membres pour leur vision et leurs conseils continus. Enfin, j'aimerais remercier nos entreprises. Votre engagement envers le Canada, sa population et une planète plus verte mérite notre profonde gratitude.

Les efforts des entreprises canadiennes de développement durable font une réelle différence. Et le monde entier en prend bonne note. Poursuivons cet élan avec les entreprises du Canada, pour les Canadiens et les Canadiennes et au-delà de nos frontières.

Leah Lawrence
Présidente-directrice générale

« NOUS AVONS APPROUVÉ LE PLUS HAUT NIVEAU DE FINANCEMENT D'ENTREPRISES DE NOTRE HISTOIRE POUR UN NOMBRE RECORD DE 115 PROJETS, PORTANT LA VALEUR TOTALE DE NOTRE PORTEFEUILLE À PRÈS DE 6 MILLIARDS $. »

PROSPECTION

TENDRE LA MAIN POUR CONSOLIDER **L'ÉCOSYSTÈME D'INNOVATION** AU CANADA

Pour stimuler la croissance de l'écosystème d'innovation au pays, il faut d'abord repérer les entreprises et les entrepreneur·euse·s qui créent des solutions d'ici aux enjeux mondiaux, et ce AVANT avant leur renom. En 2022-2023, nous avons poursuivi notre approche proactive de prospection de ces entreprises en cherchant volontairement à établir de nouveaux liens et à élargir notre réseau afin de découvrir les innovations durables les plus prometteuses.

Les partenariats ont toujours joué un rôle essentiel dans notre stratégie de prospection; des recommandations de nos homologues provinciaux et d'autres organismes offrant des services aux entrepreneurs sont venues étoffer notre bassin d'entreprises candidates. Ces partenariats sont vitaux à la réussite de TDDC. Au cours du dernier exercice, nous avons **ajouté 15 accélérateurs partenaires à notre réseau**, pour un total de 85.

Mais il ne suffit pas d'attendre que les entreprises se tournent vers nous. Pour assurer la croissance et la diversité de notre bassin d'entreprises candidates, nous avons intensifié nos initiatives de sensibilisation au cours de la dernière année. Nous avons accentué notre présence dans plus de régions au pays, ce qui nous a permis d'aller chercher les meilleures et les plus brillantes - et de donner à ces entreprises les outils qu'elles ont besoin pour se développer et réussir ici, au Canada. Puisque que l'innovation peut se produire n'importe où, nous avons ciblé intentionnellement de plus petits marchés et des secteurs à l'extérieur des grands centres. Nous avons identifié des pistes et discuté directement avec des dirigeant·e·s pour les inviter à nous rencontrer. En conséquence, **17 % des projets approuvés en 2022-2023 étaient le résultat d'une prospection proactive**. par notre propre personnel. Pour la première fois dans l'histoire de TDDC, des entreprises et des entrepreneur·euse·s des dix provinces du pays ont obtenu un financement, ce qui illustre la diversité géographique de l'écosystème d'innovation au pays.

Nous avons appuyé ces efforts par l'entremise d'une campagne nationale, ***L'innovation, c'est ici***, pour rehausser notre profil sur le marché et de permettre aux entreprises de nous trouver plus facilement. Nous avons également élaboré un **nouveau système de gestion des relations avec la clientèle** qui améliorera la façon dont nous sommes en contact avec celle-ci et dont nous suivons les données la concernant, afin de mieux la servir. L'un des premiers éléments de ce nouveau système consiste en une plateforme en ligne qui permet à la clientèle potentielle de nous contacter plus facilement pour obtenir des réponses sur la manière de demander et d'accéder au financement et au soutien qu'elle recherche.

17 %

des projets approuvés étaient le résultat d'une prospection proactive.

DES DONNÉES DE POINTE POUR RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DU SECTEUR PÉTROLIER ET GAZIER

AROLYTICS

DE L'AMORÇAGE AU DÉMARRAGE

Établie à Calgary, Arolytics a obtenu un financement d'amorçage de TDDC en 2021, puis est passée au programme de démarrage en février 2023. Avec un financement de 375 000 $ de TDDC, cette société de logiciels, spécialisée dans les données sur le méthane et l'analyse de données pour l'industrie gazière et pétrolière, sera en mesure de concrétiser ses programmes de détection et de réparation des fuites de méthane. Ces nouveaux fonds appuieront l'automatisation et l'extensibilité de la plateforme de gestion des émissions de la société. À l'achèvement du projet, Arolytics sera en mesure d'optimiser la technologie des capteurs utilisés par sa clientèle pour localiser les émissions et ainsi réduire leur empreinte écologique plus rapidement.

« LE FINANCEMENT DE TDDC NOUS A AIDÉ À JOINDRE UNE PLUS GRANDE CLIENTÈLE AU CANADA ET PARTOUT AU MONDE POUR RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE MÉTHANE DANS LE SECTEUR GAZIER ET PÉTROLIER. »

Liz Connell, *présidente, Arolytics*

RÉDUIRE LES COÛTS ET L'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT GRÂCE À UN RÉSEAU ÉLECTRIQUE DÉCENTRALISÉ

PEAK POWER

DU DÉMARRAGE À LA CROISSANCE

L'an dernier, l'entreprise torontoise Peak Power a reçu un financement de croissance de 5 millions $ de la part de TDDC pour procéder à l'expansion et à l'optimisation de ses systèmes de stockage d'énergie partout en Ontario. L'approche novatrice de la société pour réduire la dépendance au réseau électrique pendant les périodes de demande de pointe lui a permis d'obtenir un financement de démarrage en 2017 et en 2021. Avec ces fonds, Peak Power a conçu un réseau de distribution commercial pour de futures installations au sein de sa province. Alors que Peak Power poursuit sa mission de rendre obsolètes les grandes centrales électriques, le nouveau financement de croissance viendra appuyer la conception d'une plateforme d'agrégation des ressources énergétiques distribuées qui permettra le raccord de batteries, d'édifices commerciaux et de véhicules électriques à un réseau interactif.

« TDDC A JOUÉ ET CONTINUE DE JOUER UN RÔLE DE PREMIER PLAN DANS LE PASSÉ, LE PRÉSENT ET L'AVENIR DE PEAK POWER. »

Derek Lim Soo, *PDG, Peak Power*

SÉLECTION

MISER SUR LES BONNES ENTREPRISES POUR UN **AVENIR DURABLE**

Pour soutenir la croissance de l'écosystème d'innovation au Canada, nous devons retenir les meilleures idées dont les retombées potentielles sont les plus grandes. C'est pourquoi en 2022-2023, nous avons mis l'accent sur cet aspect en veillant à ce qu'il y ait une diversité de choix et de points de vue à la table de discussion lorsque nous décidons des entreprises à financer. Nous avons continué de mettre en application des critères rigoureux tout en étudiant des moyens d'améliorer notre processus d'approbation afin que les entreprises touchent leur financement le plus vite possible.

L'écosystème de l'innovation ayant évolué, il a toujours été important pour nous d'évoluer en même temps que ce dernier, notamment en ce qui concerne nos méthodes de sélection des entreprises à financer. À cette fin, nous avons mis sur pied un nouveau cadre décisionnel, en appui à un **processus d'approbation fondé sur le portefeuille**, qui sera déployé dans la prochaine année. Cela ne signifie pas que nous accepterons moins d'entreprises; en fait, lors du dernier exercice, **nous avons approuvé plus de projets et versé plus de fonds que jamais auparavant**. Cependant, ce cadre nous permettra d'optimiser notre gestion des risques dans l'ensemble de notre portefeuille. Nous y gagnerons une meilleure compréhension des marchés et du contexte concurrentiel des entreprises de notre portefeuille.

Un secteur clé qui a attiré notre attention est la diversité des genres dans la haute direction des entreprises. Les sociétés mondiales performantes dirigées par des femmes n'apparaissent pas par magie; elles doivent faire l'objet de promotion et de soutien dès les premières étapes. Voilà pourquoi nous nous sommes fixé la cible ambitieuse de nous doter d'un portefeuille composé à 25 % d'entreprises dirigées par des femmes, et nous sommes en bonne position pour atteindre cette cible. Parmi les sociétés financées l'an dernier, **35 % dans le volet d'amorçage et 22 % dans les volets de démarrage et de croissance étaient dirigées par des femmes**. De plus, 6 des 11 entreprises qui sont passées de l'amorçage au démarrage lors du dernier exercice étaient dirigées par des femmes. Et nous sommes prêts à continuer de soutenir ces sociétés prometteuses tandis qu'elles évoluent vers l'accélération.

Nous avons aussi amélioré notre processus de sélection en veillant à ce que nos **jurys de sélection du financement d'amorçage soient composés d'un plus grand nombre de femmes et de représentant·e·s du milieu des investissements**. L'an dernier, presque tous les jurys de sélection comportaient au moins une femme. En parallèle, les investisseur·euse·s contribuent des connaissances clés du marché sur la demande actuelle, tant du côté des consommateur·rice·s que des investisseur·euse·s, et sur les prochaines demandes potentielles du marché. Ce savoir de première main vient enrichir notre évaluation des projets des entreprises candidates, en plus de donner aux entreprises l'avantage ajouté d'une exposition à des partenaires et investisseur·euse·s potentiel·le·s.

22 %

des entreprises des volets de démarrage et de croissance étaient dirigées par des femmes.

DE L'ÉVICTION AU STATUT DE CHEF DE FILE MONDIAL EN TRAITEMENT DES EAUX USÉES

SALTWORKS

ENTREPRISE ESSOR EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Basée à Richmond, en Colombie-Britannique, Saltworks est inscrite au portefeuille de TDDC depuis 2009 et faisait partie de la liste inaugurale des entreprises Essor en développement durable du Canada de 2022.

Les cofondateurs Ben Sparrow et Joshua Zoshi ont construit leur première installation de dessalement (des bouteilles d'eau boulonnées à une planche de contreplaqué) dans l'appartement de Ben Sparrow, situé dans l'est de Vancouver, dans le cadre du concours New Ventures BC Tech. Ce projet l'a peut=être expulsé de cet appartement, mais lui a permis deremporter le concours et a donné au duo le financement qu'il leur fallait pour quitter leur emploi et fonder Saltworks.

Depuis, Saltworks est devenu un chef de file mondial dans le dessalement industriel et le raffinage du lithium. Grâce au financement du TDDC, Ben Sparrow et Joshua Zoshi ont conçu des technologies de pointe qui permettent aux usager·ère·s d'éliminer des contaminants des eaux usées générées par des processus industriels. Ceci permet de recycler l'eau, de réduire la consommation d'énergie et de récupérer des ressources utiles des eaux usées. L'entreprise a enregistré une hausse considérable de ses recettes et connu une expansion et une diversification qui lui ont permet d'apporter des changements dans un large éventail de marchés mondiaux.

> *« NOTRE ENTREPRISE EST FIÈRE DE BÉNÉFICIER D'UN FINANCEMENT DE TDDC QUI NOUS A PERMIS D'ÉTABLIR NOTRE TECHNOLOGIE CONÇUE AU CANADA À TITRE DE SOLUTION PRINCIPALE DANS LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES. »*
>
> **Ben Sparrow,** *PDG, Saltworks*

SOUTIEN

RENFORCER LA CAPACITÉ POUR **UNE RÉUSSITE À LONG TERME**

Pour faire croître et maintenir un écosystème d'innovation, le financement n'est qu'une partie de l'équation. Il faut aussi une vaste gamme de soutiens pour aider les entreprises à s'épanouir et à passer en mode accélération pour déployer leurs innovations partout au monde. C'est dans cet esprit que nous avons lancé un programme pilote de mentorat en 2022-2023 qui jumelle des dirigeant·e·s des entreprises de notre portefeuille à des dirigeant·e·s chevronné·e·s et d'autres pairs de partout au pays. Nous avons également collaboré avec des organismes partenaires afin de mettre les entreprises en lien avec un financement de suivi, de la formation en gouvernance et des conseils en matière de propriété intellectuelle; le tout, dans l'objectif de les aider à gravir l'échelon supérieur.

Les dirigeant·e·s des entreprises de notre portefeuille nous ont indiqué vouloir bénéficier de l'expérience de d'autres entrepreneur·euse·s qui ont suivi le même parcours vers la commercialisation. En réponse à cette demande, nous avons lancé un projet pilote en mentorat l'an dernier : le **Network of Executive Trailblazers (NExT)**. L'objectif de ce programme est de créer un réseau de chef·fe·s de la direction pouvant partager leur expérience, apprendre les uns des autres et s'inspirer mutuellement à aller plus loin, plus vite. Le projet pilote a jumelé **20 dirigeant·e·s soutenu·e·s par TDDC à six mentor·e·s, soit des chef·fe·s de la direction** ayant mené avec succès leur entreprise par les stades de croissance et d'accélération. Les mentoré·e·s étaient issu·e·s de divers secteurs et provinces, composés d'un tiers de femmes et plus de la moitié étaient récipiendaires d'un financement d'amorçage. Le projet pilote comportait quatre séances d'apprentissage collaboratif qui se sont tenues d'octobre 2022 à avril 2023 et qui abordaient des sujets comme l'établissement d'une culture, le financement et la planification opérationnelle.

Entre les séances, les mentor·e·s et les mentoré·e·s avaient l'occasion de discuter individuellement de leurs propres enjeux et domaines d'intérêt. Tant les mentor·e·s que les mentoré·e·s ont affirmé avoir tiré avantage du programme, et nous évaluons maintenant comment le mettre en place dans le cadre du soutien permanent offert à nos entreprises.

Tenu en mai, le **Sommet du leadership 2022**, marquait le retour de notre événement en présentiel avec près de 300 participant·e·s. Si les sommets virtuels organisés pendant la pandémie ont donné lieu à un contenu utile, des participant·e·s ont affirmé que le réseautage en personne avec d'autres innovateur·rice·s était une expérience beaucoup plus enrichissante. Nous sommes donc ravi·e·s de leur offrir de nouveau cette occasion. Nous avons aussi profité du Sommet de 2022 pour annoncer la **première cohorte d'entreprises Essor en développement durable du Canada**, une liste d'entreprises du portefeuille de TDDC qui ont connu une croissance exceptionnelle et dont les innovations ont des retombées environnementales mesurables.

Nous poursuivons notre **collaboration avec le Collectif d'actifs en innovation (CAI) et le Programme de gouvernance en innovation (PGi)**. Toutes les entreprises financées par TDDC se voient offrir une adhésion au Collectif, ce qui leur donne accès à des ateliers (y compris trois ateliers présentés lors du Sommet de 2022), à de l'information commerciale et à d'autres ressources pour renforcer leurs stratégies en matière de propriété intellectuelle. Par l'entremise de l'iGP, la direction, les conseiller·ère·s et les administrateur·rice·s d'entreprise peuvent suivre une formation de haut niveau pour acquérir les compétences et les ressources nécessaires à leur accélération vers les marchés mondiaux. En 2022, **nous avons commandité cette formation pour 45 délégué·e·s d'entreprise, partenaires et membres du personnel de TDDC**.

En outre, nos partenariats actuels avec la BDC et EDC continuent d'assurer un soutien essentiel à l'accélération et à la croissance des entreprises de notre portefeuille. Au cours du dernier exercice, nos entreprises ont obtenu **un financement de suivi de l'ordre de 383 millions $** grâce à ces partenariats, dépassant de loin notre cible de 250 millions $.

Entreprises Essor en développement durable du Canada de 2022

Lancée dans le cadre du Sommet du leadership 2022, la liste des entreprises Essor en développement durable est la première liste compilée au pays pour reconnaître l'innovation nationale dans les technologies durables. Chaque entreprise Essor est choisie en fonction de critères fondés sur les données, notamment le chiffre d'affaires annuel, le taux de croissance, les retombées environnementales mesurables et la présence au Canada et à l'échelle mondiale. Voici la toute première cohorte des entreprises Essor :

- Anaergia
- CarbonCure Technologies
- Enerkem
- Hifi
- KEY DH Technologies
- NanoXplore
- RecycleSmart
- Saltworks
- Semios
- Vive Crop Protection

DÉCOUVRIR ET DÉVELOPPER ENSEMBLE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE
HYON SOFTWARE

ENTREPRISE PARTICIPANTE AU PROJET PILOTE NExT

Inspirée par les ventes-débarras qui permettent à d'autres personnes de profiter d'objets qui ne nous servent plus, l'équipe de Hyon Software, établie à Regina, a lancé une plateforme de « commerce inversé » très simple qui a permis d'accroître l'économie circulaire et de détourner 68 000 kg (150 000 lb) d'objets utilisables des sites d'enfouissement. L'entreprise attribue une grande partie de sa réussite à ses mentor·e·s incroyables. Voilà pourquoi Kristy Ehman, sa présidente-directrice générale, était ravie d'être retenue parmi les mentoré·e·s du programme pilote NExT de TDDC.

Grâce à NExT, Hyon a pu réviser son plan opérationnel, échanger des idées et apprendre d'autres dirigeant·e·s qui sont passé·e·s avec succès par les phases de croissance et d'accélération. Le mentorat lui a donné accès à une information essentielle qui a contribué directement à la croissance et à l'épanouissement de Hyon.

« LE MENTORAT EST UNE RELATION BILATÉRALE. J'EN TIRE AVANTAGE À TITRE DE MENTORÉE, MAIS À PLUSIEURS REPRISES, J'AI AUSSI VU DES MENTOR·E·S FORMULER UN CONSEIL, PUIS SE RENDRE COMPTE QU'ILS DEVRAIENT LE METTRE EN APPLICATION DANS LEUR PROPRE ORGANISATION. »

Kristy Ehman, *PDG, Hyon Software*

BÂTIR LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES DE DEMAIN
MARA RENEWABLES

PARTENAIRE DE L'ÉCOSYSTÈME

Depuis l'obtention d'un financement initial en 2012, Mara Renewables, une entreprise de biotechnologie de la Nouvelle-Écosse, travaille de pair avec d'autres partenaires canadiens pour financer et mettre en œuvre sa technologie innovatrice. Mara Renewables a non seulement reçu le soutien de TDDC et de la BDC, mais aussi du Fonds d'innovation de l'Atlantique, de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, de la Supergrappe des océans du Canada et du Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches. L'entreprise a ainsi pu tirer profit de ses bailleurs de fonds et de ses partenariats pour créer un plan opérationnel qui repense le système alimentaire mondial par l'utilisation de biotechnologies à base d'algues naturelles pour la nutrition humaine et les industries connexes. Mara Renewables a remporté le prix Exportateur d'écotechnologies étoile en 2022, décerné par Exportation et développement Canada (EDC), et a connu une forte croissance au cours de la dernière année.

« NOUS SOMMES ENCHANTÉ·E·S DE COMPTER SUR LE SOUTIEN DE TDDC POUR NOUS AIDER À DÉMONTRER QU'IL N'EST PAS NÉCESSAIRE DE PERTURBER LES ÉCOSYSTÈMES DE LA NATURE POUR JOUIR D'UNE BONNE ALIMENTATION. »

Tim Haig, *fondateur et PDG, Mara Renewables*

RENDEMENT DE 2022-2023 PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Nous avons établi quatre objectifs institutionnels à atteindre au cours de l'exercice financier :

Objectif 1 : investir de l'amorçage à la réussite – stratégie d'investissement du portefeuille

OBJECTIFS INSTITUTIONNELS	RÉALISATIONS
▸ Approuver de 190 à 210 millions $ en nouveaux investissements avec un décaissement de 120 à 150 millions $ aux projets financés. ▸ Mettre en œuvre une approche de gouvernance actualisée pour les approbations basée sur portefeuille, le suivi du rendement et l'évaluation des résultats, y compris une démarche raffinée dans notre gestion des risques d'entreprise. ▸ Maintenir un bassin d'entreprises candidates diversifiés de partout au Canada en mettant un accent particulier sur les efforts de prospection pour : • repérer des entrepreneur·euse·s qui ont le plus grand potentiel d'avoir une incidence considérable dans nos trois domaines d'impact durable; • diversifier et élargir notre bassin d'entreprises candidates dans l'objectif de financer au moins 25 % entreprises dirigées par des femmes; • accroître notre notoriété de notre marque (y compris par la diffusion de profils d'entreprise) au sein des communautés d'entreprises en amorçage, en démarrage et en croissance.	▸ Financement approuvé de 196,4 millions $, soit une hausse de 20 millions $ par rapport à l'exercice précédent (46 entreprises en démarrage et en croissance + 69 entreprises en amorçage). ▸ Décaissement de 133,2 millions $, soit une hausse de 32,4 % comparativement à 101 millions $ à l'exercice précédent. ▸ De pair avec un groupe de travail du conseil d'administration, nous avons élaboré un processus d'approbations fondées sur le portefeuille qui est prêt à être mis en œuvre et qui tient compte des cadres de gouvernance, d'investissement et de conformité. ▸ Renforcement des ressources à l'interne afin de mettre l'accent sur la prospection et de repérer les entreprises les plus prometteuses. ▸ 17 % des projets approuvés en 2022-2023 étaient le résultat d'une prospection proactive. ▸ 15 nouveaux accélérateurs partenaires ont été ajoutés à notre réseau, pour un total de 85. ▸ 35 % des entreprises en amorçage étaient dirigées par des femmes et 6 des 11 entreprises à passer au stade de démarrage étaient dirigées par des femmes.

Objectif 1 : investir de l'amorçage à la réussite – stratégie d'investissement du portefeuille (suite)

OBJECTIFS INSTITUTIONNELS	RÉALISATIONS
▸ Identifier de deux à quatre occasions de renforcer l'écosystème dans les diverses étapes de l'innovation afin de contribuer à la réussite des entreprises. Ceci comprend de piloter de nouvelles approches vers des infrastructures communes et de mettre à l'essai divers services et ressources accessibles aux entreprises. ▸ Élaborer et lancer une approche sur plusieurs années pour sonder les entreprises à toutes les étapes de nos activités, puis se servir de ces données pour définir notre orientation stratégique.	▸ Nous avons rédigé 111 profils d'entreprise dont la promotion a été assurée dans nos canaux de médias sociaux. ▸ Lancement de la campagne *L'innovation, c'est ici* qui souligne 10 exemples de réussite de TDDC. ▸ La présence numérique de TDDC sur LinkedIn a augmenté de près de 50 %. ▸ Poursuite de la recherche et de l'évaluation des occasions potentielles de création d'un écosystème. ▸ Campagne de sensibilisation ciblant les PDG lors du deuxième trimestre. ▸ Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) a procédé à une évaluation du Fonds de technologies du DD auprès des entreprises du portefeuille afin de recueillir des données et des commentaires.

Objectif 2 : mettre en relation et soutenir nos entreprises et les écosystèmes d'innovation

OBJECTIFS INSTITUTIONNELS	RÉALISATIONS
Faciliter l'accès à des services de soutien après l'investissement pour outiller les entreprises vers l'excellence, y compris un accès à un bassin de talents, à de la formation, à des investissements et à une clientèle. Pour ce faire, nous allons : ▸ Créer un programme de mentorat pour les entreprises « diplômées » de TDDC afin de mettre en lien des entrepreneur·euse·s chevronné·e·s et émergent·e·s et d'améliorer les compétences en affaires et en leadership dans l'ensemble du portefeuille.	▸ Lancement du programme Network of Executive Trailblazers (NExT) avec un projet pilote qui comportait 20 mentoré·e·s (des dirigeant·e·s des entreprises de notre portefeuille) jumelé·e·s à six mentor·e·s. ▸ Partenariat avec le Programme de gouvernance de l'innovation (PGi) en prenant part à leur comité directeuret en désignant environ 45 PDG, conseiller·ère·s et administrateur·rice·s pour participer à une séance de formation de six semaines.

Objectif 2 : mettre en relation et soutenir nos entreprises et les écosystèmes d'innovation (suite)

OBJECTIFS INSTITUTIONNELS	RÉALISATIONS
▸ Appuyer l'élaboration d'une formation continue en gouvernance de conseil d'administration, en partenariat avec le Conseil canadien des innovateurs. ▸ Repérer et développer des débouchées commerciaux au Canada afin de créer une demande locale stable pouvant servir de plateforme ou de tête de pont à une masse critique d'entreprises exportatrices à l'échelle mondiale. ▸ Devenir un chef de file dans la formation sur la propriété intellectuelle (PI), en partenariat avec le Collectif d'actifs en innovation, élaborer au moins de deux à trois ateliers d'apprentissage entre pairs sur la PI pour chaque étape du parcours de commercialisation de notre clientèle. ▸ S'appuyer sur la campagne *L'innovation, c'est ici* en continuant de dresser le profil des forces des entreprises et des régions et en élargissant la portée pour inclure, par exemple : • des événements organisés comme notre Sommet annuel de leadership; • des événements pour investisseur·euse·s et entreprises diplômées de TDDC qui mettent les entreprises en contact avec des investisseur·euse·s en démarrage et en croissance. ▸ Lancer un nouveau groupe de partenaires en capital-investissement. ▸ Poursuivre la collaboration avec la BDC, EDC, le Fonds stratégique pour l'innovation, la Banque de l'infrastructure du Canada (BIC) et nos partenaires provinciaux afin de créer des stratégies transorganisationnelles pour les entreprises de premier plan.	▸ Poursuite de la recherche, y compris l'analyse de la chaîne de valeur dans des champs de possibilités. ▸ Réuni près de 300 PDG, investisseur·euse·s et partenaires gouvernementaux à notre Sommet annuel de leadership en mai 2022; la première édition en présentiel depuis la pandémie. ▸ Offert à toutes les entreprises récipiendaires d'un financement d'amorçage l'accès à une adhésion d'un an au Collectif d'actifs en innovation. ▸ Organisé trois ateliers du Collectif d'actifs en innovation dans le cadre du Sommet de 2022, en plus d'un autre atelier au cours de l'hiver 2023. ▸ Tiré profit de l'expertise du Collectif pour mettre à jour notre cadre de diligence raisonnable. ▸ Lancement d'une nouvelle plateforme de demandes de renseignements en ligne pour stimuler l'engagement direct avec les clientèles potentielles. ▸ Contacts ciblés des financiers privés dans le but de repérer des partenaires potentiels pour un groupe de partenaires en capital-investissement. ▸ Groupe de travail régulier avec la BDC et EDC pour identifier des occasions de financement de suivi, assurer une diligence commune et trouver des moyens de mieux soutenir les entreprises. ▸ 383 millions $ de soutien financier de suivi fournis par; a BDC et EDC aux entreprises du portefeuille de TDDC, dépassant largement notre objectif de 250 millions $. ▸ Mise en place d'un processus de recommandation avec le Fonds stratégique pour l'innovation (FSI).

Objectif 3 : informations opportunes pour éclairer la prise de décision

OBJECTIFS INSTITUTIONNELS	RÉALISATIONS
▸ Recueillir des informations sur les entreprises du portefeuille, pour les entreprises du portefeuille en exploitant les données obtenues de celles-ci (p. ex., sur les finances, les retombées environnementales, la diversité) ainsi que des données externes agrégées pour informer la prise de décision, le suivi du rendement du portefeuille et l'évalulation des résultats. Ceci comprend : • publier des indicateurs trimestriels sur le rendement et les résultats du portefeuille; • élaborer un cadre pour évaluer les entreprises annuellement par rapport à leurs concurrents mondiaux; • établir un partenariat avec le Collectif d'actifs en innovation et d'autres organismes pour procéder à deux ou trois analyses du contexte concurrentiel et de la propriété intellectuelle afin de déterminer les menaces et les occasions. ▸ Fournir à notre clientèle, sur une base trimestrielle, des informations sur le portefeuille et sur le marché afin de mieux comprendre les macro facteurs qui l'affecte et d'éclairer sa prise de décision. ▸ Poursuivre notre transformation vers une organisation axée sur les données en renouvelant notre infrastructure de gestion/technologie de l'information avec le lancement en deux étapes de notre plateforme logicielle interne : • la version 1 améliorera l'efficacité et complétera la migration des opérations vers notre nouvelle plateforme logicielle sur l'infonuagique; • la version 2 nous donnera accès à des outils pour approfondir notre compréhension des entreprises de notre portefeuille en collectant des données plus pertinates et spécifiques à la gestion du portefeuille et au soutien des écosystèmes.	▸ Nous avons utilisé des indicateurs de rendement et les résultats trimestriels pour compiler la liste inaugurale des entreprises Essor en développement durable du Canada, qui inclus les entreprises les plus performantes de notre portefeuille. ▸ Commande d'une étude comparative des entreprises financées par TDDC, menée de façon indépendante par Statistique Canada. Cette étude illustrait que le taux de survie des entreprises financées par TDDC était très élevé et dépassait celui des groupes de référence de Statistique Canada. ▸ Poursuite de la collaboration avec le CAI pour intégrer le contexte de la propriété intellectuelle à notre processus décisionnel. ▸ Lancement du bulletin d'information trimestriel *Panorama TDDC* pour les PDG qui présente des analyses du portefeuille et des indicateurs de résultats. ▸ Lancement de la liste inaugurale des entreprises Essor en développement durable du Canada en tirant profit d'un meilleur accès aux données de rendement et d'analyse du portefeuille. ▸ Mise en œuvre d'outils de cartographie du portefeuille pour soutenir la stratégie et la prise de décision en matière de portefeuille. ▸ Officialisation de la portée de la version 1 de *Connect+* par une phase de découverte détaillée. Élaboration d'un plan détaillé des projets et des contrats composé de 13 « sprints » de développement et d'essai précis. ▸ Examen du projet à mi-chemin et finalisation de la planification de la version de production pour premier trimestre de 2023-2024 pour s'assurer que le système prend en charge toutes les complexités et assure ainsi une expérience optimale aux utilisateur·rice·s externes et internes.

Objectif 3 : informations opportunes pour éclairer la prise de décision (suite)

OBJECTIFS INSTITUTIONNELS	RÉALISATIONS
▸ Poursuivre notre partenariat avec la Munk School of Global Affairs and Public Policy de l'Université de Toronto pour surveiller le taux de réussite des accélérateurs dans la sélection et le soutien des entreprises en amorçage.	▸ L'analyse de chaîne de valeur a été achevée avec l'aide des ressources de la Munk School, qui viendra appuyer notre efficacité dans la sélection et le soutien des entreprises à tous les stades. ▸ Le projet intégrateur a été achevé pour évaluer les tendances en matière d'investissement à un stade précoce.

Objectif 4 : talents, compétences et diversité

OBJECTIFS INSTITUTIONNELS	RÉALISATIONS
▸ Mettre l'accent sur le soutien à notre équipe pour lui permettre d'acquérir des compétences et une expertise essentielles en appui à notre mandat, notamment en : • mettant en place un plan de formation individuel pour chaque membre de l'équipe; • s'assururant que tous les membres de l'équipe ont reçu une formation sur nos nouveaux outils numériques et sont à l'aise de les utiliser. ▸ Promouvoir et développer les compétences en leadership requises pour établir une culture positive, diverse et dynamique dans notre milieu où le télétravail est la norme. ▸ Continuer à faire un suivi actif du bien-être des membres de l'équipe et à mettre l'accent sur la santé et la sécurité de notre personnel. Continuer à offrir aux employé·e·s le soutien individuel dont ils·elles ont besoin par des initiatives de santé et de bien-être. ▸ Poursuivre la sensibilisation à l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) par des séances de formation, en soulignant les pratiques exemplaires et en s'assurant qu'elles soient intégrées dans notre méthodes de recrutement, dans le développement du leadership, dans les initiatives de l'écosystème et dans les processus de sélection des projets.	▸ Lancement d'un programme de formation de base avec un accent sur les compétences numériques au cours du dernier exercice. ▸ Renforcement et relance du processus d'intégration des nouveaux membres du personnel afin de placer chaque employé·e sur la voie de la réussite. ▸ Mise en place d'objectifs et de résultats clés (OKRS) et de plans de formation dans l'ensemble de l'organisation. ▸ La formation *Connect+* est en cours avec les utilisateur·rice·s initiaux·ales ainsi que certains membres de l'équipe en tant que testeur·euse·s. Tous les membres de l'équipe bénéficieront d'une formation approfondie et d'un suivi, y compris d'un groupe de soutien par les pairs, avant la migration complète vers *Connect+.* ▸ Programme de leadership développé et soutenu par des discussions régulières et l'apprentissage de pratiques exemplaires. ▸ La direction demeure axée sur la santé et le bien-être de l'équipe et discute continuellement des pratiques exemplaires à mettre en œuvre et à adapter. ▸ Poursuite de notre engagement envers l'initiative Défi 50-30 du gouvernement du Canada qui nous sert de cadre pour accélérer les mesures liées à la diversité. ▸ Nous avons continué à faire la promotion de l'EDI dans notre milieu de travail par la création d'une stratégie pour comparer les pratiques actuelles et orienter les mesures futures.

OBJECTIFS INSTITUTIONNELS POUR 2023-2024 : LES INDIVIDUS ET LES LIEUX

L'échéance de 2030 pour les principaux engagements climatiques approchant rapidement, il est plus important que jamais de soutenir les entreprises qui créent les innovations cruciales permettant de réaliser nos objectifs. Les objectifs du Canada sont ambitieux, et pour y parvenir, nous devons nous assurer qu'une masse critique d'entreprises innovatrices canadiennes en technologies propres puissent atteindre une portée mondiale.

Afin d'accélérer le parcours de commercialisation d'un plus grand nombre d'entreprises de technologies propres de partout au pays, nous avons fixé les objectifs suivants pour 2023-2024 :

OBJECTIF 1 : INVESTIR DE L'AMORÇAGE À LA RÉUSSITE

Élargir notre cohorte d'entreprises canadiennes, renforcer nos liens avec la clientèle et s'assurer que notre portefeuille soit bénéfique pour le Canada.

OBJECTIF 2 : METTRE EN RELATION ET SOUTENIR NOS ENTREPRISES ET LES ÉCOSYSTÈMES D'INNOVATION

Renforcer l'ensemble du réseau des technologies propres, en fournissant davantage d'outils pour réussir et collaborer avec des partenaires pour favoriser la croissance à toutes les étapes de l'innovation.

OBJECTIF 3 : DES INFORMATIONS OPPORTUNES POUR ÉCLAIRER LA PRISE DE DÉCISION

Tirer profit des leçons tirées des entreprises de notre portefeuille pour procéder à un repérage ciblé et comprendre les domaines émergents offrant une possibilité concurrentielle aux entreprises canadiennes.

OBJECTIF 4 : TALENTS, COMPÉTENCES ET DIVERSITÉ

Reconnaître et faire croître le talent, le leadership et la diversité au sein de notre équipe, de notre communauté entrepreneuriale et de notre écosystème.

Pour de plus amples renseignements sur les stratégies fondamentales et de croissance de TDDC pour l'exercice 2023-2024, consultez le plan directeur complet à **sdtc.ca**.

ÉTATS FINANCIERS

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de la
Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable – Canada Foundation for Sustainable Development Technology

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable** – Canada Foundation for Sustainable Development Technology [la « Fondation »], qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public pour les organismes gouvernementaux sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public pour les organismes gouvernementaux sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa, Canada
Le 10 juillet 2023

A member firm of Ernst & Young Global Limited

Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable – Canada Foundation for Sustainable Development Technology

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

[Les montants sont en milliers de dollars]

Aux 31 mars

			2023	2022
	Fonds de technologies du DD $	Fonds de biocarburants ProGen $	Total $	Total $
ACTIF				
Actifs à court terme				
Trésorerie *[note 3]*	**4 537**	**324**	**4 861**	16 661
Débiteurs	**84**	**—**	**84**	3 082
Taxe de vente harmonisée à recevoir	**317**	**3**	**320**	103
Débiteurs interfonds *[note 4]*	**—**	**—**	**—**	44
Charges payées d'avance	**360**	**—**	**360**	297
Total des actifs courants	**5 298**	**327**	**5 625**	20 187
Placements *[note 5]*	**—**	**9 220**	**9 220**	**—**
Immobilisations nettes *[note 7]*	**1 035**	**—**	**1 035**	612
	6 333	**9 547**	**15 880**	20 799
PASSIF ET ACTIF NET				
Passifs à court terme				
Créditeurs et charges à payer	**5 067**	**—**	**5 067**	9 491
Créditeurs interfonds *[note 4]*	**—**	**—**	**—**	44
Total des passifs à court terme	**5 067**	**—**	**5 067**	9 535
Apports reportés – charges d'exercices futurs *[note 8]*	**1 266**	**9 547**	**10 813**	11 264
Total du passif	**6 333**	**9 547**	**15 880**	20 799
Engagements *[note 10]*				
Actif net	**—**	**—**	**—**	**—**
	6 333	**9 547**	**15 880**	20 799

Voir les notes des états financiers

Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable – Canada Foundation for Sustainable Development Technology

ÉTAT DES RÉSULTATS

[Les montants sont en milliers de dollars]

Exercices clos les 31 mars

			2023	2022
	Fonds de technologies du DD $	Fonds de biocarburants ProGen $	Total $	Total $
REVENUS				
Comptabilisation des apports reportés *[note 8]*	**150 685**	**175**	**150 860**	113 238
Apports	**—**	**—**	**—**	3 000
	150 685	**175**	**150 860**	116 238
CHARGES *[notes 12 et 13]*				
Présidente-directrice générale et gouvernance	**1 733**	**72**	**1 805**	2 532
Individus et technologie	**4 264**	**—**	**4 264**	2 756
Placements	**3 909**	**32**	**3 941**	2 378
Écosystèmes	**4 058**	**17**	**4 075**	3 066
Finances	**3 541**	**54**	**3 595**	4 475
	17 505	**175**	**17 680**	15 207
Débours liés aux projets	**133 180**	**—**	**133 180**	101 031
	150 685	**175**	**150 860**	116 238
Excédent des revenus par rapport aux charges pour l'exercice	**—**	**—**	**—**	**—**

Voir les notes des états financiers

Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable – Canada Foundation for Sustainable Development Technology

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

[Les montants sont en milliers de dollars]

Exercices clos les 31 mars

			2023	2022
	Fonds de technologies du DD $	Fonds de biocarburants ProGen $	Total $	Total $
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT				
Excédent des revenus par rapport aux charges pour l'exercice	—	—	—	—
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie				
Amortissement des immobilisations	**97**	**—**	**97**	150
Comptabilisation des apports reportés	**(150 685)**	**(175)**	**(150 860)**	(113 238)
Revenu de placement	**874**	**320**	**1 194**	197
Variation nette des éléments du fonds de roulement hors trésorerie liés aux activités de fonctionnement	**(1 666)**	**(40)**	**(1 706)**	(895)
Sorties de fonds – activités de fonctionnement	**(151 380)**	**(105)**	**(151 275)**	(113 786)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS				
Acquisition d'immobilisations	**(520)**	**—**	**(520)**	(188)
Sorties de fonds – activités d'investissement en immobilisations	**(520)**	**—**	**(520)**	(188)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Ventes (achats) de placements, montant net	**—**	**(9 220)**	**(9 220)**	9 041
Apports reçus	**149 215**	**—**	**149 215**	97 175
Rentrées (sorties) de fonds – activités de financement	**149 215**	**(9 220)**	**139 995**	106 216
Diminution nette de la trésorerie au cours de l'exercice	**(2 685)**	**(9 115)**	**(11 800)**	(7 758)
Trésorerie au début de l'exercice	**7 222**	**9 439**	**16 661**	24 419
Trésorerie à la fin de l'exercice	**4 537**	**324**	**4 861**	16 661

Voir les notes des états financiers

Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable – Canada Foundation for Sustainable Development Technology

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

[Les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire]

31 mars 2023

1. Description de la Fondation

La Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable – Canada Foundation for Sustainable Development Technology [la « Fondation »] est une société qui a été prorogée le 22 mars 2002 en vertu de la *Loi sur la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable* [L.C. 2001].

La Fondation n'est pas un mandataire de Sa Majesté, mais elle a l'obligation de rendre compte au Parlement par l'entremise d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. La Fondation est une entité non imposable en vertu du paragraphe 149(1) (l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

Le mandat, la gouvernance, les activités et les obligations de rendement de la Fondation, de même que son obligation de rendre compte et ses rapports avec le gouvernement du Canada, sont définis dans la loi applicable et dans les ententes de financement que la Fondation a conclues avec le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique. La Fondation est donc entièrement responsable de ses activités devant le gouvernement du Canada, lesquelles ont pour but de favoriser le développement et la démonstration rapides de solutions technologiques novatrices aux problèmes d'importance nationale liés aux changements climatiques et à la qualité de l'air, de l'eau et des sols.

La Fondation gère deux fonds, qui sont décrits ci-après : le Fonds de technologies du DD et le Fonds de biocarburants ProGen [collectivement, les « Fonds »].

Fonds de technologies du DD

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023, la Fondation a conclu une autre entente avec le gouvernement du Canada afin de retenir un montant de 25 M$ qui n'a pas été inutilisé par la Fondation durant l'exercice 2021-2022. Au 31 mars 2023, la Fondation avait reçu 1 368 M$ en apports et était admissible à recevoir 718 M$ en apports supplémentaires, pour un total de 2 086 M$ [depuis sa création] du gouvernement du Canada à titre d'aide financière aux projets de mise au point et de mise à l'épreuve de nouvelles technologies susceptibles de faire progresser le développement durable, y compris des technologies visant à trouver des solutions aux changements climatiques, à la qualité de l'air, à la propreté de l'eau et à la salubrité des sols. Ce soutien est accordé aux bénéficiaires admissibles qui regroupent soit un organisme sans but lucratif, soit une entreprise commerciale du secteur privé ayant établi un partenariat avec une ou plusieurs des entités suivantes : une entreprise commerciale du secteur privé, une université ou un collège, un institut de recherche du secteur privé, une société sans but lucratif ou une société d'État fédérale ou provinciale (ou une filiale de celle-ci), dont le rôle est de fournir des ressources ou des installations au consortium en tant que sous-traitant.

Le versement des apports admissibles se fera en fonction des exigences en matière de trésorerie et pourra s'échelonner jusqu'au 31 mars 2028. Chaque exercice, le gouvernement du Canada verse à la Fondation une somme basée sur une projection des décaissements qu'elle devra effectuer pour répondre aux besoins de financement des projets.

À l'exception d'une somme raisonnable réservée pour l'évaluation et la surveillance des projets et pour les frais de liquidation, la Fondation s'efforcera également de gérer et de débourser la totalité des fonds d'ici le 31 mars 2028.

Fonds de biocarburants ProGen

Le Fonds de biocarburants ProGen fournit un soutien financier visant l'établissement d'installations novatrices de démonstration à grande échelle des voies de production pour la prochaine génération de carburants renouvelables. Cette aide financière est offerte aux bénéficiaires admissibles, y compris les sociétés à but lucratif, les sociétés de personnes, les sociétés en commandite ou les fiducies de revenu d'entreprise dotées d'une capacité juridique

au Canada et ayant accès à une expertise au chapitre des voies de production de la prochaine génération de carburants renouvelables. Les ententes de soutien financier aux bénéficiaires admissibles comprennent des dispositions relatives au remboursement à même les flux de trésorerie disponibles découlant du projet faisant l'objet du financement.

La Fondation a déboursé, jusqu'au 31 mars 2023 [la « période de débours »], sa part des coûts des projets admissibles engagés par les bénéficiaires admissibles. À l'exception d'une somme raisonnable réservée pour la surveillance et l'évaluation des projets, le recouvrement des remboursements et les frais de liquidation, la Fondation doit rembourser au gouvernement du Canada toute tranche du Fonds de biocarburants ProGen inutilisée à la fin de l'entente de financement, soit le 30 septembre 2027 ou après la fin de la période de débours, lorsque le déterminera le gouvernement du Canada, selon l'événement qui surviendra le plus tôt.

Le Fonds de biocarburants ProGen a cessé d'accepter les demandes d'aide financière le 3 décembre 2014.

2. Résumé des principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public [les « normes »] et s'appuient sur les principales méthodes comptables suivantes. Un état des gains et pertes de réévaluation et un état de l'évolution de l'actif net ne sont pas inclus puisqu'ils n'auraient pas fourni d'informations significatives additionnelles.

Comptabilisation des produits

La Fondation utilise la méthode du report pour comptabiliser les cotisations, selon laquelle les cotisations, y compris les subventions reçues et les intérêts gagnés sur les montants investis, sont reportées et comptabilisées à titre de revenu au cours de l'exercice pendant lequel les dépenses correspondantes sont engagées. Un montant à recevoir est comptabilisé s'il peut être estimé de façon raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement sûr. Les cotisations sont limitées aux décaissements pour des projets de technologies de développement durable admissibles et les activités de la Fondation, comme définis dans les ententes de financement.

Sorties de fonds affectées aux projets

Les sorties de fonds affectées aux projets sont comptabilisées à titre de charges lorsqu'elles sont autorisées et que tous les critères d'admissibilité sont satisfaits.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement qui est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile des actifs en utilisant les durées suivantes :

Matériel informatique	3 ans
Logiciels	De 2 à 5 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Améliorations locatives	Durée résiduelle du contrat de location ou, si elle est plus courte, durée de vie utile

Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de prestation de services de la Fondation, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent la trésorerie, les créances, les placements, les dettes et les charges à payer.

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur puis sont comptabilisés au coût ou au coût amorti, à l'exception de la trésorerie qui est comptabilisée à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés lors de l'acquisition et des coûts de financement, lesquels sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les normes exigent qu'une organisation classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie à trois niveaux d'information pouvant être utilisés pour mesurer la juste valeur :

- **Niveau 1** – Prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour les actifs ou des passifs identiques;
- **Niveau 2** – Données observables ou corroborées, autres que les prix du niveau 1 tels que les prix

cotés d'actifs ou de passifs semblables sur des marchés inactifs ou données de marché pour pratiquement toute la durée des actifs ou des passifs; et

- **Niveau 3** – Données non observables soutenues par peu ou pas d'activité sur le marché et qui influent largement sur la valeur des actifs ou des passifs.

La hiérarchie des justes valeurs exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier doit être classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

L'instrument financier comptabilisé à la juste valeur à l'état de la situation financière est composé de la trésorerie et est classé au niveau 1.

Charges

La Fondation classe les charges par fonction dans l'état des résultats. La Fondation ne reclasse pas les charges entre les fonctions, et toutes les dépenses sont comptabilisées directement à la fonction auxquelles elles se rapportent.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant une incidence sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des présents états financiers et sur la valeur comptable des produits et des charges de l'exercice clos le 31 mars 2023. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Ces estimations sont revues annuellement et, si des ajustements sont nécessaires, ils sont comptabilisés aux états financiers de la période où ils sont confirmés. Les estimations les plus importantes utilisées dans la préparation des présents états financiers comprennent la durée de vie utile estimative des immobilisations et le montant des charges à payer.

3. Trésorerie affectée

Le solde de trésorerie comprend un montant de trésorerie soumise à des restrictions de 1 238 $ [2 471 $ en 2022] fourni par des tiers aux fins d'affectation à des projets admissibles. Ce montant de trésorerie ne peut pas être utilisé à d'autres fins par la Fondation.

4. Solde et opérations interfonds

Les soldes des débiteurs et créditeurs interfonds ne portent aucun intérêt et ne sont pas régis par des modalités de remboursement. Au 31 mars 2023, la somme de néant [44 $ en 2022] en frais d'exploitation et en frais communs de personnel engagés au nom du Fonds de biocarburants ProGen par le Fonds de technologies du DD restait encore à rembourser.

5. Placements

Les placements se détaillent comme suit :

		Fonds de biocarburants ProGen			
		2023		2022	
	Niveau	Juste valeur $	Coût amorti $	Juste valeur $	Coût amorti $
Certificats de placement garanti	1	9 220	9 220	–	–

Au 31 mars 2023, les intérêts courus de 143 $ [néant en 2022] étaient inclus dans les certificats de placement garanti.

Aucun transfert n'a été effectué d'un niveau à l'autre au cours des exercices clos les 31 mars 2023 et 2022.

6. Instruments financiers et gestion des risques

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Les placements dans les instruments financiers exposent la Fondation au risque d'investissement. Ce risque découle des variations de taux d'intérêt si les instruments de placement sont retirés avant l'échéance ou si les taux d'intérêt du marché deviennent beaucoup plus élevés que ceux des placements de la Fondation. La Fondation investit dans des certificats de placement garanti, que la direction juge peu risqués.

Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les titres semblables négociés sur le marché. Les certificats de placement garanti sont un compte de dépôt à terme, créé aux fins de placement et, par conséquent, la Fondation n'est pas exposée au risque de prix.

Risque de concentration

Le risque de concentration est présent lorsqu'une proportion importante du portefeuille est investie dans des titres qui présentent des caractéristiques similaires ou qui sont affectés par des conditions économiques, politiques et autres conditions similaires. Même si le portefeuille peut être détenu par une seule institution financière, la direction croit que les certificats de placement garanti décrits ci-dessus ne présentent pas un risque excessif.

Risque de crédit

Le risque de crédit est la possibilité qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les montants à recevoir comprenant surtout des montants à recevoir liés aux taxes de vente et du financement gouvernemental, la Fondation a établi que le risque de crédit connexe était faible. L'exposition maximale au risque de crédit de la Fondation correspond aux montants à recevoir présentés à l'état de la situation financière.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements liés à ses passifs financiers ou de couvrir ses besoins de trésorerie en temps opportun ou à un coût raisonnable. La Fondation gère son risque de liquidité en assurant le suivi de ses besoins opérationnels. Elle prépare des budgets et des prévisions de trésorerie pour disposer de fonds suffisants pour honorer ses engagements.

7. Immobilisations

Les immobilisations se détaillent comme suit :

	Fonds de technologies du DD			
	2023			2022
	Coût $	Amortissement cumulé $	Valeur comptable nette $	Valeur comptable nette $
Matériel informatique	**257**	**255**	**2**	53
Logiciels	**2 916**	**1 915**	**1 001**	528
Mobilier et matériel de bureau	**137**	**125**	**12**	31
Améliorations locatives	**1 036**	**1 016**	**20**	—
	4 346	**3 311**	**1 035**	612

Au cours de l'exercice, des immobilisations ont été acquises au coût total de 520 $ [188 $ en 2022] et des immobilisations entièrement amorties de 202 $ [néant en 2022] ont été sorties du patrimoine.

Au 31 mars 2022, le coût et l'amortissement cumulé se chiffraient respectivement à 4 028 $ et 3 416 $.

8. Apports reportés – charges des périodes futures

Les apports reportés liés aux charges des périodes futures représentent le solde inutilisé des Fonds qui sera affecté aux activités de la Fondation et aux projets admissibles d'appui technologique au développement durable, comme il est prévu dans les ententes de financement. La variation du solde des apports reportés s'établit comme suit :

	2023			2022
	Fonds de technologies du DD $	Fonds de biocarburants ProGen $	Total $	Total $
Solde au début de l'exercice	**1 862**	**9 402**	**11 264**	27 130
Apports fédéraux reçus	**149 215**	**—**	**149 215**	97 175
Revenu d'intérêts	**874**	**320**	**1 194**	197
Montant constaté à titre de revenus	**(150 685)**	**(175)**	**(150 860)**	(113 238)
Solde à la fin de l'exercice	**1 266**	**9 547**	**10 813**	11 264

9. Gestion du capital

La Fondation définit le capital comme étant les apports reportés afférents aux charges d'exercices futurs.

Les objectifs de la Fondation dans la gestion de son capital consistent à préserver sa capacité de poursuivre ses activités et sa stratégie de promotion de l'appui technologique au développement durable et de la prochaine génération de biocarburants renouvelables auprès de projets admissibles qui respectent le mandat et les critères du bailleur de fonds, soit le gouvernement du Canada, et qui bénéficient aux autres parties prenantes. La direction surveille en permanence les effets de l'évolution de la conjoncture économique sur son portefeuille de placements et sur ses engagements financiers.

La Fondation n'est pas assujettie, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital et sa stratégie générale en matière de capital demeure inchangée depuis l'exercice clos le 31 mars 2022.

10. Engagements

Fonds de technologies du DD

Au 31 mars 2023, le Fonds de technologies du DD a accordé des contributions de 1 626 M$, dont une tranche de 1 304 M$ a été dépensée depuis sa création. Les ententes conclues avec les bénéficiaires admissibles de ces contributions totalisent 1 570 M$. Par conséquent, la Fondation avait au 31 mars 2023 des obligations contractuelles en cours de 266,3 M$ qui seront versées de 2024 à 2028.

Les obligations contractuelles en cours de la Fondation, lesquelles ont trait au versement d'apports et à la location de bureaux, sont comme suit :

	$ [en millions]
2024	144,6
2025	77,8
2026	32,8
2027	10,8
2028	1,7
	267,7

Fonds de biocarburants ProGen

Le Fonds de biocarburants ProGen n'a aucun engagement en cours, toutes les contributions ayant été versées au 31 mars 2023.

11. Poursuites

Il peut arriver que la Fondation fasse l'objet de poursuites. Une estimation de la perte liée à toute question d'ordre juridique, le cas échéant, ne peut pas être déterminée à l'heure actuelle et aucune provision n'a été comptabilisée dans les comptes au titre de poursuites.

12. Charges par objet

Le tableau suivant présente un résumé des charges par objet :

	2023			2022
	Fonds de technologies du DD $	Fonds de biocarburants ProGen $	Total $	Total $
Rémunération	**11 396**	**94**	**11 490**	9 954
Services professionnels et gouvernance	**2 149**	**34**	**2 183**	1 924
Frais généraux et d'administration	**2 414**	**12**	**2 426**	1 868
Examen par un(e) expert(e) et services juridiques	**684**	**35**	**719**	891
Ressources humaines	**313**	**—**	**313**	355
Soutien externe	**255**	**—**	**255**	134
Déplacements et autres	**294**	**—**	**294**	81
	17 505	**175**	**17 680**	15 207

13. Reclassement de la présentation des montants des exercices précédents

En raison d'un changement des responsabilités fonctionnelles, certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré. Ces reclassements n'ont aucune incidence sur les résultats d'exploitation présentés.

GOUVERNANCE ET **RÉMUNÉRATION**

Gouvernance

CONSEIL D'ADMINISTRATION

TDDC est dirigée par un conseil d'administration composé de 15 membres, dont sept (y compris la présidente) sont nommé·e·s par le gouvernement du Canada et huit par les membres de TDDC. Le conseil assure une orientation et un contrôle stratégiques sur les questions financières de TDDC, ainsi que des stratégies en matière d'investissement, de partenariats, de données, de propriété intellectuelle et d'acquisition de talents.

Le conseil comprend quatre comités : Audit, Gouvernance et candidatures, Individus et culture et Examen des projets.

Les membres du conseil d'administration sont tenu·e·s de signaler tous les conflits potentiels et perçus et de s'abstenir de participer à toute discussion dont le sujet pourrait donner lieu à de tels conflits.

Annette Verschuren	Présidente du conseil, TDDC Présidente du conseil et chef de la direction, NRStor
Sarah Kavanagh	Vice-présidente du conseil, TDDC Administratrice de sociétés
Judith Athaide	Administratrice de sociétés Présidente-directrice générale, Groupe Cogent
Leo de Bever	Président du conseil, Nauticol Energy
Michael Denham	Premier vice-président à la direction, Entreprises et Gestion privée, Banque Nationale du Canada
Jill Earthy	Présidente-directrice générale, InBC Investment Corp
Brenda Kenny	Présidente du conseil, Alberta Innovates
Stephen Kukucha	Associé, PacBridge Partners
Carl Landry	Directeur général, investissements, Banque de l'infrastructure du Canada
Erin Mahoney	Commissaire des Travaux publics, région de York
Jessica McDonald	Administratrice de sociétés
Ellen McGregor	Président-directeur général, Fielding Environmental
Gary Merasty	Vice-président directeur, directeur du développement, Compagnie du Nord-Ouest
Guy Ouimet	Associé directeur, Celtis Capital
Jo Mark Zurel	Administrateur de sociétés

*En date du 31 mars 2023. Pour la liste des membres actuels et leur profil, consultez le site **www.sdtc.ca**.*

Membres

Les membres examinent le rendement annuel de TDDC, approuvent ses auditeur·rice·s et confirment la nomination des administrateur·rice·s indépendant·e·s au conseil d'administration.

Ed Vandenberg	Associé, droit des sociétés, Osler
Kathleen Sendall	Administratrice de sociétés

Rémunération

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Poste	Allocation annuelle*
Présidente du conseil	12 000 $
Vice-présidente du conseil	9 000 $
Directeur·rice·s	5 000 $

*Tous les administrateur·rice·s ont reçu des honoraires de 550 $ par jour de réunion. Les administrateur·rice·s qui siègent au comité d'examen de projets ou à un groupe de travail du CA reçoivent des honoraires de 1 500 $ par jour de réunion.

MEMBRES DU PERSONNEL

La rémunération globale des membres du personnel de TDDC vise à être concurrentielle sur le marché. Nous collaborons avec Mercer sur une base annuelle pour assurer sa concordance avec le marché.

Conformément à l'accord de contribution, pour les membres du personnel dont la rémunération est supérieure à 100 000 $ par année (y compris le salaire, les indemnités et autres avantages), la rémunération pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 se situait dans les fourchettes annuelles suivantes.

Poste	Rémunération annuelle	Rémunération supplémentaire lié au rendement
Présidente-directrice générale	De 311 000 $ à 448 000 $	De 0 à 119 000 $
Vice-président·e·s	De 200 000 $ à 279 000 $	De 0 à 67 000 $
Directeur·rice·s	De 152 000 $ à 180 000 $	De 0 à 24 000 $
Gestionnaires et responsables	De 95 000 $ à 142 000 $	De 0 à 15 000 $

ANNEXE : PROJETS DE **2022-2023**

Voici une liste des projets approuvés et annoncés publiquement pour la période allant du 1er avril 2022 au 31 mars 2023. Les détails des projets se trouvent à **sdtc.ca**.

FINANCEMENT D'AMORÇAGE

Agminded Research and Development Ltd.
AI Shading
Anodyne Chemistries Incorporated
AssistIQ
Aurea Technologies
Axolotl Biosciences
Ayrton Energy Inc
BioIntelligence Technologies Inc.
Biome Renewables
BioSam
Carbon Lock Tech
CarbonGraph
Cattle Scan
Closure Liability Management Inc.
Datanergie Inc.
Domely Technologies
Drift Resource Technologies
Drinkable
EARTHLI
Edgecom Energy
Enaimco
enVgo Inc
Farm Health Guardian
FORM innovations INC
Gamotech
GECCO
Genuine Taste
HazTrack
Hydrogen In Motion Inc. (H2M)
INLAN Inc.
Innervision
IntelliCulture
KiDrone
LabsCubed
Lantern Machinery Analytics Inc
LightLeaf Solar
Litus Inc.
Maket Technologies Inc.
Marine Thinking
Material Futures Lab
Metafold 3D
Nada Grocery Inc.
Neptune Nanotechnologies Inc.
NovaResp Technologies
NULIFE GreenTech Inc.
OceanSync Data Solutions Inc.
Off The Grid
Open Waters Design and Manufacturing

Origen Air
Picketa Systems
PLAEX Building Systems Inc.
Psigryph Inc.
QuadroCore
QuantoTech Solutions LTD.
Quantum
RegenEAU
Reusables.com
RFINE Biomass Solutions
Robichaud
Sixone
Skaldyr Inc.
Smart Cocoon Inc.
SolarSteam
SR.ai
Swift Charge
Ukko Agro
UVX
VoxCell Bioinnovation Inc.
ZeroIN

FINANCEMENT DE DÉMARRAGE ET DE CROISSANCE

2S Water Corp
3E Nano Inc.
AdaptisTech Inc.
Anaconda Systems Ltd
Arolytics
Aurora Hydrogen
BluWaveai Inc.
BrainBox AI
Carbonova Corp.
Cascadia Seaweed corporation
Clear Blue Technologies
Cyclic Materials
Ecopia Tech. Corp.
enim (Seneca Expert-Conseils)
Entosystem
Environmental Material Science
e-Zinc Inc.
Future Fields Cellular Agriculture & Research Ltd
GaN Systems Inc.
GBatteries Energy Canada
Green Graphite Tech Inc.
Hortau Inc.
Invision AI
IRIS R&D Group Inc.
KSM Inc.
Maxen Tech
Miovision Technologies Inc.
Nano One Materials Corp.
New School Foods
Next Hydrogen Solutions Inc.
Nexus Robotics
Niricson Software Inc.
Oneka Tech
Panevo Services Ltd.
Peak Power Inc.
Pegasus Imagery
Provision Analytics
RainStick Shower
Rayleigh Solar Tech Inc.
Reazent
Summit Nanotech Corp.
Symbient Environmental
Synergraze Inc.
Visual Defence Inc.
VueReal Inc.
ZS2 Technologies

ENTREPRISES FINANCÉES EN 2022-2023

Nom	Ronde	Exercice financier	Nom	Ronde	Exercice financier
2S Water Corp	23B	EF22-23	Invision AI	22D	EF22-23
3E Nano Inc.	22F	EF22-23	IRIS R&D Group Inc.	22D	EF22-23
AdaptisTech Inc.	23B	EF22-23	KSM Inc.	22C	EF22-23
Aerium Analytics	23C	EF23-24	Maxen Tech	22D	EF22-23
Aluma Power Corp	22B	EF21-22	Miovision Technologies Inc.	22C	EF22-23
ALUS Canada	22B	EF21-22	Nano One Materials Corp.	22F	EF22-23
Anaconda Systems Ltd	22E	EF22-23	New School Foods	22F	EF22-23
Arolytics	22F	EF22-23	Next Hydrogen Solutions Inc.	22F	EF22-23
Aurora Hydrogen	23A	EF22-23	Nexus Robotics	22D	EF22-23
BluWaveai Inc.	23B	EF22-23	Niricson Software Inc.	23B	EF22-23
BrainBox AI	22F	EF22-23	Nouveau Monde Graphite	22B	EF21-22
Calogy Solutions	23D	EF23-24	OmniPly Technologies Inc.	22B	EF21-22
Carbon Upcycling Tech Inc.	23C	EF23-24	Oneka Tech	23B	EF22-23
Carbonova Corp.	22F	EF22-23	Panevo Services Ltd.	22D	EF22-23
Cascadia Seaweed corporation	22E	EF22-23	Peak Power Inc.	22E	EF22-23
Circular Rubber Tech Inc.	23D	EF23-24	Pegasus Imagery	22D	EF22-23
Clear Blue Technologies	22E	EF22-23	Provision Analytics	23A	EF22-23
Cyclic Materials	23A	EF22-23	RainStick Shower	22E	EF22-23
E2 Metrix Inc.	22B	EF21-22	Rayleigh Solar Tech Inc.	23B	EF22-23
eCamion	23D	EF23-24	Reazent	22E	EF22-23
Ecopia Tech. Corp.	22D	EF22-23	RideFlag Tech Inc.	22B	EF21-22
enim (Seneca Expert-Conseils)	22F	EF22-23	SMPC Tech inc.	23D	EF23-24
Entosystem	22D	EF22-23	Sollum Tech Inc.	22B	EF21-22
Environmental Material Science	23B	EF22-23	SPARK Microsystems Intl	22B	EF21-22
e-Zinc Inc.	23B	EF22-23	Summit Nanotech Corp.	22D	EF22-23
Future Fields Cellular Agriculture & Research Ltd	23A	EF22-23	Symbient Environmental	23A	EF22-23
GaN Systems Inc.	22F	EF22-23	Synergraze Inc.	22F	EF22-23
GBatteries Energy Canada	23B	EF22-23	Visual Defence Inc.	23A	EF22-23
Green Graphite Tech Inc.	22D	EF22-23	VueReal Inc.	22F	EF22-23
Hortau Inc.	22F	EF22-23	ZS2 Technologies	22F	EF22-23
Innord Inc.	22B	EF21-22			

TECHNOLOGIES DU DEVELOPPEMENT
DURABLE CANADA

SUSTAINABLE DEVELOPMENT
TECHNOLOGY CANADA